



Vente de contrat entre courtier

Par **FAFI93**, le **08/02/2008** à **14:50**

Bonjour,rrnJe suis assuré depuis des années auprès du cabinet scemama à paris pour un véhicule, le cabinet a fermé (départ en retraite du patron) courant janvier 2007 ils ont vendus mon contrat auprès de AGF j'ai refusé (je n'ai pas renvoyer de contrat signé ni d'autorisation de prélèvement) et depuis quelques mois je suis harcelé par AGF et par INTRIUM JUSTICIA pour le règlement de l'année complète pour défaut de paiement. rnOn est en démocratie je crois pouvoir choisir mon assurance seul...rnMerci de me dire la procédure à suivre pour avoir la paix....rnCordialement